

CONTENU LOCAL

La décarbonation, la transition énergétique et la réindustrialisation appellent des investissements de plusieurs dizaines de milliards d'euros, qui doivent être structurants pour l'économie française et européenne.

Depuis plusieurs années, les Nouveaux Systèmes Energétiques ont vu émerger une série de textes et positions européennes et mondiales (notamment aux Etats-Unis, en Chine et au Japon) plaçant le « contenu local » comme un critère d'investissement public et orientant l'investissement privé. En particulier au sein de l'OCDE, l'IRA américain conditionne l'obtention des aides publiques pour des projets d'infrastructures et de développements industriels à l'emploi de citoyens américains et à l'utilisation de produits et équipements américains. Afin de garantir la souveraineté énergétique, l'intégration de critères hors-prix doit être poursuivi pour valoriser les offres industrielles françaises. Comme les deux versions précédentes, ce contrat de filière prévoit un suivi du contenu local des grands investissements industriels & renouvelables. En France, l'Etat a récemment annoncé la mise en place d'un « InduScore », dans un premier temps dans la filière photovoltaïque avec un premier recensement en 2025.

OBJECTIFS ET LIVRABLES

- ➔ Poursuivre le travail engagé sur les critères de différenciation de contenu local, en particulier les critères hors-prix mentionnés dans le NZIA et les méthodologies de calcul en lien direct avec l'Etat, animer le déploiement de l'InduScore ;
- ➔ Mettre en place un suivi généralisé des achats de matériels fortement subventionnés par l'Etat, en particulier dans le cadre de la décarbonation de l'industrie (50 sites, hydrogène, CCUs)
- ➔ Mener au moins deux nouvelles éditions de « Challenges Energie » ;
- ➔ Suivre l'analyse de contenu local des chaînes de valeur des composantes de la filière des Nouveaux Systèmes Energétiques ;
- ➔ Réaliser une étude comparative des critères de contenu local mis-en-oeuvre dans les autres pays (UE et hors UE)

FOCUS – L'INDUSCORE

L'InduScore reflète le contenu industriel européen des panneaux photovoltaïques. Il reposera sur une méthodologie robuste, et une certification indépendante, permettant de distinguer les panneaux en cinq catégories :

- A si 4 étapes industrielles ont été réalisées dans l'Espace Economique Européen
- B si 3 étapes industrielles ont été réalisées dans l'Espace Economique Européen
- C si 2 étapes industrielles ont été réalisées dans l'Espace Economique Européen
- D si 1 étape industrielle a été réalisée dans l'Espace Economique Européen
- E, si aucune étape n'est réalisée dans l'Espace Economique Européen



BILAN CONTRAT 2021 – 2024

- Animer et déployer un indicateur de contenu local des projets d'énergie renouvelable adapté à chaque type d'EnR ;
- Etudier la mise en place de critères ou de restrictions fondées sur l'origine de tout ou partie des travaux, fourniture ou services composant les offres proposées, en tenant compte des règles communautaires et des accords internationaux conclus par l'UE avec de pays tiers.